

Province de Québec  
Municipalité de Val-Racine  
Mardi, le 15 août 2023

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance régulière, ce 15 août 2023 à 19 h 00, au 2991, chemin St-Léon et sont présents son honneur le Maire M. Pierre Brosseau et les conseillers suivants : M. Doris Rousseau, Mme Geneviève Beaulieu, M. Serge Delongchamp et M. Sylvain Bergeron.

Mme Frédérique Vachon et M. Éric Morency sont absents.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

2023-240

#### ORDRE DU JOUR

Il est proposé **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2023-241

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**  
Appuyé par **M. Doris Rousseau**  
Et résolu unanimement,

D'adopter le procès-verbal du 4 juillet 2023.

Adoptée

2023-242

#### SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- FRR - Projet aménagement du boisé et paysagement : Travaux d'aménagement des sentiers finalisés; Nature Cantons-de-l'Est a rédigé le contenu des textes pour les panneaux d'interprétation; Art Patio a fait la plate-forme cependant il reste le panneau, l'installation de minimaisons (budget supplémentaire (demi-journée) quatre-roues et heures (Steve et Renald). Un concours sera lancé en août dans le Mini-Val afin de donner un nom au boisé.
- Vendredis libres : (Les responsables : 8 septembre Frédérique Vachon et pour le 13 octobre Geneviève Beaulieu.
- STRATJ – Toujours à venir
- CPTAQ Suivi de notre demande à la CAI pour le dossier de Domtar : Nous avons eu quelques réponses depuis que la CAI a écrit à la CPTAQ mais nous n'avons pas encore nos rapports demandés, le dossier se poursuit avec la CAI et à voir ce que la CPTAQ va faire parce qu'ils n'ont plus de délai.

2023-243

#### CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance en date du 15 août 2023.

-Nature Cantons-de-l'Est :Début du projet d'aménagement de terrain sur la route Chesham, cet automne.

-École la voie lactée : Inauguration du parc école. Pierre Brosseau et/ou Sylvain Bergeron seront présents selon leur disponibilité

2023-244

FONDATION DU CHUS

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu à l'unanimité,

De verser un montant de 200 \$.

Adoptée

2023-245

LISTE DES COMPTES DU 15 AOÛT 2023

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Doris Rousseau**  
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes totalisant 100 941,65 \$ en référence aux chèques no 202300303 à 20230365 et d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée du 15 août 2023.

Adoptée

2023-246

PÉRIODE D'INFORMATION

Aucun public.

2023-247

VOIRIE – 2<sup>e</sup> poste en voirie

On publie à nouveau notre annonce avec une modification pour la période d'embauche.

2023-248

VOIRIE -BANC DE GRAVIER - DÉBOISEMENT

Attendu que nous avons déboisé une section du banc de gravier afin d'avoir accès pour extraire du gravier ou du sable;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu à l'unanimité,

D'engager Les Entreprises Claude Rhéaume pour mettre en cône les tas de terre, enlever le végétal pour avoir accès au gravier et au sable et aménager l'espace pour disposer du végétal.

D'engager aussi Les Entreprises Claude Rhéaume pour tamiser, transporter et mettre en cône la réserve de sable au garage municipal.

D'engager M. Patrick Bolduc et M. Renald Duquette pour brûler les branches environ deux jours lorsqu'il y aura de la neige au sol.

Adoptée

2023-249

VOIRIE - Vente de bois au plus offrant dans le banc de gravier

Attendu que lors du déboisement du banc de gravier, nous avons obtenu des billots de bois;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

De faire une vente au plus offrant pour:

- Les 3 cordes de 8 pieds de Tremble et 2 cordes de 8 pieds d'érable.  
Sans transport et le tout doit être récupéré avant le 28 septembre 2023.
- Deux roues en fer

Que la directrice générale et le maire ouvrent les enveloppes le 31 août après 12h et communiquent avec les personnes qui remportent l'offre pour le bois de chauffage ainsi que pour les roues.

Adoptée

2023-250

VOIRIE - TECQ- TRAVAUX CORRECTIFS

Attendu que nous avons tenu deux visioconférences avec Norda Stelo afin d'établir depuis quelle date le ponceau au chaînage 2.92 est désemboîté au centre et si celui-ci l'était avant les travaux en 2022;

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**  
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

De retrancher l'item no 1 de la Liste de déficiences datée du 2022-11-11 au projet no : 114144.004 puisque celui-ci devra être refait au complet en 2025 et que la valeur approximative de 2 000 \$ soit réduite de la retenue à payer au contrat en 2023.

Adoptée

2023-251

VOIRIE – CONTRAT - NORDA STELO - VÉRIFIER TRAVAUX CORRECTIFS ET ATTESTATION DE CONFIRMATION DE LA FIN DE TRAVAUX POUR LA TECQ

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Et résolu unanimement,

Que nous octroyons le contrat à Norda Stelo selon l'offre de services  
Réf. : 60561.002

Adoptée

2023-252

VOIRIE - CHEMIN TURCOTTE - AVANCEMENT DES TRAVAUX

Il y aura une visite du chemin Turcotte afin de vérifier les travaux par M. Ghislain Lambert, M. Steve Turcotte, M. Serge Delongchamp et M. Pierre Brosseau et on demande au MTQ de venir vérifier la conformité des premiers 20 mètres relativement aux exigences du ministère.

2023-253

VOIRIE - PAVL - DEMANDE À EXP UNE OFFRE DE SERVICES POUR LA MISE À JOUR DU DEVIS ET DES FORMULAIRES

Attend que le MTQ nous annonce l'appel des projets dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement et Accélération du 7 août au 29 septembre 2023 et le volet Soutien du 28 août au 13 octobre 2023.

Attendu que nos documents doivent être mis à jour : devis et formulaires en les bonifiant avec les données d'inspection réalisée par la firme d'ingénieurs Maxxum et les informations obtenues du MTQ concernant notre pointage obtenu lors du dépôt de nos demandes en 2022;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

De demander à EXP de nous faire une offre de services pour réaliser ce mandat.

Adoptée

2023-254

VOIRIE - MTQ CONTRAT DE DÉNEIGEMENT (ATTESTATION ET CONTRAT DE DÉNEIGEMENT)

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **M. Doris Rousseau**  
Et résolu unanimement,

Que M. Pierre Brosseau, maire, soit mandaté pour signer tous les documents concernant le contrat de déneigement no 9006-23-4934 avec le MTQ.

Adoptée

2023-255

ENTRETIEN DES PLATES-BANDES, JARDINIÈRES ET LA PELOUSE - ENGAGEMENT DE MME ELDJA BOUMAOUR

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

D'engager Mme Eldja Boumaour pour faire l'entretien des plates-bandes, jardinières et la pelouse du centre communautaire.

Adoptée

2023-256

RÈGLEMENT NO 315 DÉCRÉTANT L'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX

**M. Sylvain Bergeron** donne l'avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 315 décrétant l'entretien des chemins municipaux.

**PROJET**

**RÈGLEMENT N° 315 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N° 308 ET DÉCRÈTE L'ENTRETIEN DES CHEMINS L'HIVER POUR LA CIRCULATION DES VÉHICULES AUTOMOBILES.**

**ATTENDU QUE** selon l'article 66 de Loi sur les compétences municipales, la municipalité peut par règlement décréter l'entretien des chemins l'hiver, pour la circulation des véhicules automobiles;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le **15 août 2023**.

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par  
Appuyé par  
Et résolu unanimement, que le conseil de la municipalité de Val-Racine ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit;

### **ARTICLE 1**

Le règlement no 315 abroge les règlements no 308.

### **ARTICLE 2**

La municipalité décrète l'entretien de ses chemins l'hiver;

- Le chemin St-Léon jusqu'à la limite de la municipalité;
- La route Chesham jusqu'à la limite de la municipalité;
- Le chemin de la Montagne sur une distance de 1,29 km;
- Le chemin de Franceville jusqu'à la limite de la municipalité;
- Le chemin du Soleil-Levant sur toute sa longueur;
- Le Rang des Haricots sur une distance de 0,765 km;
- Le chemin de la Forêt-Enchantée sur une distance de 0,783 km ;
- Le chemin au Bois-Dormant sur une distance de 0,208 km;
- Le Rang de la Colonie jusqu'à la limite de la municipalité.

### **ARTICLE 3**

Les critères suivants sont établis pour évaluer avec une pondération et une note minimale à atteindre de 50 % afin de déterminer l'entretien hivernal de ces chemins :

A. Chemin conforme à la réglementation	35 %
B. Résidence	23 %
C. Chalet	8 %
D. Entreprise/commerce	13 %
E. Densité de 3 résidences/ 300 mètres	21 %
Total :	100 %

Un exercice d'évaluation devra être refait à chaque année avant le 1<sup>er</sup> août afin de pouvoir suivre le développement résidentiel, de villégiature ou d'entreprise sur ces chemins.

### **ARTICLE 4**

Le coût d'entretien de ces chemins sera payable à même les fonds d'administration de la municipalité.

### **ARTICLE 5**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Val Racine, ce xx 2023.

---

Pierre Brosseau, maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion: 15 août 2023  
Adoption du règlement : 2023  
Avis public:

2023-257

CONTRÔLE DE CYBERSÉCURITÉ ET PROGRAMME DE  
GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE GESTION ET DE PROTECTION  
DES DONNÉES

La DG, Mme Chantal Grégoire, a demandé une offre de services regroupant toutes les municipalités de la MRC du Granit à Raymond Chabot Grand Thornton pour se conformer à la Loi 25. Nous devrions recevoir le tout pour la réunion du 5 septembre prochain.

2023-258

MODIFICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME (ZONAGE,  
PERMIS, LOTISSEMENT ET PLAN D'URBANISME)

Attendu qu'il nous reste seulement quelques détails à ajouter à nos modifications à apporter aux règlements d'urbanisme;

Il est proposé par **M. Doris Rousseau**  
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Et résolu unanimement,

D'aviser la MRC pour être sur la liste pour modifier notre règlement sur les permis et certificat, Zonage, Plan d'urbanisme et de lotissement.

Adoptée

2023-259

RÈGLEMENT NO 316 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES  
PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION  
ARCHITECTURALE (PIIA) NO 218 AFIN DE MODIFIER LA  
PORTION DU TERRITOIRE TOUCHÉ.

**M. Serge Delongchamp** donne l'avis de motion que le Règlement no 316 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) no 218 afin de modifier la portion du territoire touché sera adopté lors d'une prochaine séance.

---

Attendu que la Municipalité de Val-Racine a entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement sur les PIIA no 218;

Attendu que la *Loi* établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de ce règlement ;

Il est proposé par **M. Doris Rousseau**  
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Et résolu unanimement,

QUE le conseil de la Municipalité de Val-Racine adopte le projet de règlement suivant :

PROJET RÈGLEMENT NO 316 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) NO 218 AFIN DE MODIFIER LA PORTION DU TERRITOIRE TOUCHÉ, dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément aux *articles 126 et 127* de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera tenue par le maire ou le conseiller M. Pierre Brosseau, le 5 septembre 2023, à 18h30, au 2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine;

QUE le conseil municipal mandate la Directrice générale/Greffière-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

Adoptée

2023-260

SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN COMMUNAUTÉ - SUIVI

- Bail signé avec Isabelle Lalonde O'Bomsawin, il manque seulement son certificat d'assurance
- On a reçu plusieurs noms pour une 2<sup>e</sup> technicienne
- Mme O'Bomsawin rencontre cette semaine les parents individuellement pour signer le contrat de garde
- Les travaux avancent très bien
- Il manque la cuisinière et le micro-onde

2023-261

SERVICE DE GARDE ÉDUCATIF EN COMMUNAUTÉ -

À la demande de Mme Frédérique Vachon pour la demande d'aide financière à Desjardins pour le parc, la DG présente les idées de projets :

Les membres du conseil sont tous d'accord à présenter en priorité le remplacement du sable par du paillis et si encore de l'argent de disponible, le choix du plus petit module de jeux comme le panneau xylophone.

2023-262

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS - DEMANDE D'ESTIMATION DES COÛTS POUR UNE ENTENTE D'ENTRETIEN ÉTÉ DU CHEMIN DE LA MONTAGNE

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-des-Bois a formulé officiellement une demande d'entente pour l'entretien d'été de leur partie du chemin de la Montagne;

Il est proposé par **M. Doris Rousseau**  
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Et résolu unanimement,

Que nous allons étudier ce dossier cet automne avant l'adoption du budget 2024.

Adoptée

2023-263

CPTAQ - DEMANDE D'AUTORISATION DE M. RÉJEAN BLOUIN

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

D'appuyer la demande de M. Réjean Blouin auprès de la CPTAQ afin de lui permettre d'obtenir l'autorisation de lotir et aliéner une superficie de 402.38 mètres carrés afin d'inclure le garage au terrain de la résidence qui est dans l'ilot déstructuré no 6.

Adoptée

2023-264

FORMATIONS : JOURNÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE  
L'HABITATION ET RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

De permettre à M. Pierre Brosseau, maire de participer à la journée de développement du logement qui sera tenue le 14 septembre prochain à Drummondville et de lui rembourser ses frais de déplacement, de repas et d'hébergement.

De permettre aussi à M. Éric Morency de s'inscrire à la formation sur le rôle et responsabilité des élus.

Adoptée

2023-265

ADMQ - COLLOQUE DE ZONE LE 14 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que la directrice générale soit autorisée à participer à ce colloque et que ses frais de déplacement lui soient remboursés.

Adoptée

2023-266

BANQUE D'HEURES INFOTECH - ACHAT

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**  
Appuyé par **M. Doris Rousseau**  
Et résolu unanimement,

De faire l'achat d'une banque d'heures de 14 heures au montant de 1 265 \$ plus les taxes.

Adoptée

2023 -267

SITE INTERNET - NUMÉRIQUE.CA - OFFRE POUR LE FORFAIT  
ENTOURAGE - NOUVEAU TARIF ET AUTRES OPTIONS

Il est proposé par **M. Sylvain Bergeron**  
Appuyé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Et résolu unanimement,

De renouveler notre forfait Entourage pour notre site Internet au montant de 1 750 \$ plus les taxes.

Adoptée

2023-268

POLITIQUE FAMILIALE - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Ce point est reporté puisque M. Frédérique Vachon est absente,



2023-269

DEMANDE DE L'ÉQUIPE DU MINI COMPOSTELLE MÉGANTIC

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**  
Et résolu unanimement,

Que la municipalité accepte que le pavage de l'ancien terrain de basketball soit peint pour faire des jeux comme : serpent échelle, d'horloge, etc. La municipalité contribuera jusqu'à un montant maximum de 938 \$ et elle demandera à Desjardins et au comité de loisirs de contribuer aussi.

Adoptée

2023-270

INFORMATIONS DU MAIRE

- Courcelles quitte la MRC du Granit en se fusionnant avec Saint-Évariste-de-Forsyth et les frais rattachés au départ de cette municipalité seront soumis à un conciliateur.
- Courcelles : Étapes : 22, 23 et 24 août rencontres avec les conciliatrices du MAMH, la MRC et Courcelles; si nécessaire nouvelle conciliation du 24 au 30 août avec comme objectif une entente avant le 15 septembre. . Application du décret le 1<sup>er</sup> janvier 2024. S'il n'y a pas d'entente c'est la ministre qui va trancher.
- À Val-Racine en 2022, 5 demandes de révisions de l'évaluation municipale ont été déposées pour une diminution de valeur de 60 000 \$.

2023-271

SUIVI DES COMITÉS

- Comité des Loisirs : Deux réunions tenues : les 5 juillet et 7 août, le principal sujet le tournoi de balle; 3000 \$ en commanditaires et 7 équipes d'inscrites. Le terrain de balle sera retravaillé pour enlever l'herbe dans l'avant-champ par l'équipe de voirie.
- Comité de développement : Réunion tenue le 9 août sur le suivi du Boisé : on lance un concours pour le nom du boisé; bilan final de la bande à Franck; invitation pour le projet d'exposition de photos anciennes dans le couloir; recherche d'un autre groupe pour faire un spectacle dans la salle communautaire.
- Les Dynamiques : Rien avant en septembre,
- Trans-autonomie : une réunion le 5 juillet. La représentante de la municipalité n'était pas présente.

2023-271

COMITÉ DES LOISIRS – PERMIS D'ALCOOL

Attendu que le Comité des loisirs de Val-Racine présente une demande de permis d'alcool auprès de la RACJ;

Il est proposé par **Mme Geneviève Beaulieu**  
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**  
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine autorise le Comité des loisirs de Val-Racine à utiliser les locaux et le terrain municipal pour la tenue de son tournoi de balle les 2 et 3 septembre 2023.

Adoptée

2023-272

RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS

Aucun rapport de déposer.

2023-273

ATELIER DE TRAVAIL

Aucun atelier est tenu pendant l'été.

2023-274

BONS COUP

- Le projet de la garderie
- Le Boisé municipal

2023-275

ROUES EN FER

On met les vieilles roues en fer à vendre au plus offrant.

2023-276

BANCS DES JEUX DE PÉTANQUES

Finalement les bancs n'iront pas dans le boisé, on les relocalise dans le parc.

2023-277

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

2023-278

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

**Mme Geneviève Beaulieu** propose la fermeture de la séance, il est 22h12.

---

Pierre Brosseau  
Maire

Chantal Grégoire  
Directrice générale  
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2023-244, 2023-245, 2023-248, 2023-250, 2023-251, 2023-253, 2023-254, 2023-255, 2023-258, 2023-259, 2023-264, 2023-265, 2023-266, 2023-267 et 2023-269.

---